

# Ministère de la culture

## *Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste licier », session 2018*

**Les 26 et 27 septembre 2018**

### **Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier**

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;
- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

#### SUJET N°2 :

En vous aidant d'exemples de votre choix et selon votre technique, vous exposerez les différents procédés existants pour interpréter un modèle de tapis (savonnerie) ou de tapisserie (de haute lice ou de basse lice).

# Ministère de la culture

## *Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste licier », session 2018*

**Les 26 et 27 septembre 2018**

### **Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier**

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;
- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

#### **SUJET N°3 :**

Décrivez, dans un premier temps, le métier à tisser de votre technique (haute lice, basse lice, savonnerie) puis commentez l'étape de préparation qui vous semble la plus importante pour la réalisation de l'œuvre.

# Ministère de la culture

## *Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste licier », session 2018*

**Les 26 et 27 septembre 2018**

### **Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier**

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;
- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

#### **SUJET N°6 :**

En vous aidant d'exemples de votre choix et selon votre technique, vous exposerez et commenterez en quoi les essais techniques revêtent une importance particulière avant la réalisation d'un tapis ou d'une tapisserie.

# Ministère de la culture

## *Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste licier », session 2018*

**Les 26 et 27 septembre 2018**

### **Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier**

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;
- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

#### **SUJET N°8 :**

Selon votre technique, vous exposerez et commenterez quels sont les principaux moyens de prévention des défauts qui pourraient apparaître lors du tissage d'un tapis ou d'une tapisserie.

# Ministère de la culture

## *Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste licier », session 2018*

**Les 26 et 27 septembre 2018**

### **Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier**

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;
- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

#### **SUJET N°10 :**

Selon votre technique, expliquez en quoi consiste l'échantillonnage. Quelle est son utilité dans la mise en œuvre de l'ouvrage ?